

F.R.C.P.B.  
N°392  
K.L.B.P

Belgique - België  
P.P. - P.B.  
6120 NALINNES  
BC30638



**PERIODIQUE MENSUEL  
DU CERCLE PHILATELIQUE  
"LES TIMBRES"  
D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES**

**SEPTEMBRE 2014 – N° 90**

Fondé en septembre 2005 par  
M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS

(Ne paraît pas en juillet et août)

TIRAGE : 60 EXEMPLAIRES

BUREAU DE DEPOT : 6120 NALINNES  
P 801032

**EDITEUR RESPONSABLE :**  
*Paula BOURGEOIS-KICQ – Rue François BOVESSE 34 – 6110 Montigny le Tilleul*

# MEMBRES DU COMITE

**PRESIDENT D'HONNEUR**

Jean LADRIERE  
071/21.39.94

**PRESIDENTE  
REDACTRICE DU BULLETIN**

Isabelle GALLAND-LEYSEN  
Rue Hublette 25  
6120 HAM-SUR-HEURE  
071/21.74.29  
E-mail : leysenisabelle@hotmail.com

**VICE PRESIDENT  
VERIFICATEUR AUX LOTS**

Guy GALLAND  
071/21.58.34

**TRESORIER  
RESPONSABLE TOMBOLA**

Pierre BOSSUROY  
071/32.54.86

**SECRETAIRE**

Paula BOURGEOIS-KICQ  
Rue François Bovesse 34  
6110 Montigny-Le-Tilleul  
071/36.65.90  
0474/33.87.95  
E-mail : [lestimbres@hotmail.com](mailto:lestimbres@hotmail.com)

**MEMBRES ACTIFS**

Viviane SPAUTE  
Eric DELOOZ  
Alain DEBECKER  
Jacky DELANNOY  
Marie France REMANT  
Vincent MATERNE  
Michel DELCULEE

\*\*\*\*\*

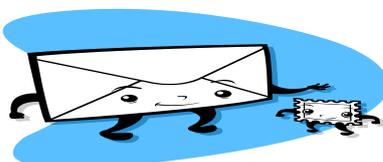
**REUNIONS : le 2ème jeudi du mois à 19 heures.**

**LOCAL PRINCIPAL : Salon des Combattants à 6120 Cour-sur-Heure**

**COTISATION : 8 € avec bulletin  
5 € sans bulletin  
2,50 € (jeune de – 18 ans)**

**COMPTE CPH : IBAN : BE98 126-1073037-93 au nom du club  
Rue Hublette 32 – 6120 Beignée**

**NOTRE SITE : [www.lestimbres.be](http://www.lestimbres.be)**



## MOT DE LA PRESIDENTE

Bonjour à tous et toutes,

Que le temps passe vite. Nous voilà déjà arrivés à la fin des vacances. J'espère qu'elles auront été bénéfiques et intéressantes malgré la météo assez mitigée cette année. Avez-vous fait de belles découvertes ? Nous pourrions les découvrir ensemble lors d'une de nos prochaines réunions.

Quand on parle rentrée, on parle également renouvellement de la cotisation. Elle reste inchangée (8€ pour les membres avec bulletin, 5€ sans bulletin et 2,50€ pour les – de 18 ans).

Ce serait sympa de faire le nécessaire pour vous mettre en règle. Vous pouvez la payer lors de notre prochaine réunion ou via le bulletin de versement ci-joint. Sans vous notre cercle n'existerait pas.

**Appel aux candidats** : Comme vous le savez déjà, des élections auront lieu en janvier lors de notre Assemblée Générale. Il y aura le renouvellement des mandats du comité pour une durée de deux ans. Dès lors, j'en profite pour lancer un appel aux membres désirant s'investir dans notre cercle. Les futurs candidats peuvent remplir une lettre de candidatures et la faire parvenir à la présidente pour le 15 novembre 2014.

Je ne le dis peut être pas assez, mais je tiens à remercier de tout cœur les membres du comité et les membres aidants pour le travail qu'ils effectuent au bon fonctionnement du cercle tout au long de l'année.

Isabelle

## **ATTENTION CHANGEMENT DE DATE !** **REUNION : 18 SEPTEMBRE 2014 à 19 heures** **Salon des Combattants à Cour-sur-Heure**

### RESERVE AUX MEMBRES

#### ANNONCES PHILATELIQUES

Notre membre et Président ami de Marcinelle, Monsieur Jean-Claude Stoupy (N°44), recherche documents philatéliques sur les charbonnages. Il cède de nombreuses enveloppes thématiques à prix démocratique. Il recherche également : timbres, pli, cartes postales sur la marche – jogging – marathons afin de réaliser une thématique. Contact : 071/43.14.57.

Notre membre et président ami de Thuin, Monsieur Jean-Pierre Brière (N°11), fait un appel à vous tous, afin de trouver des plis ou documents d'Ham sur Heure, pour continuer son histoire postale. Contact : 071/51.51.74.

Notre membre Monsieur André Goire (N°66), nous signale qu'il vend des timbres oblitérés et neufs du Luxembourg, série complète année 1980 jusqu'en 1990. Lui en parler lors d'une de nos réunions.

Notre membre Monsieur Michel Erauw (N°60), recherche tout ce qui concerne l'Exposition de Bruxelles 1897 – timbres neufs et oblitérés, lettres, entiers postaux, vignettes neuves ou sur documents, médailles et en général toute documentation. Il recherche également des documents avec oblitération des bureaux secondaires de Bruxelles comme par exemple, la Chancellerie, la place de la Chapelle, la rue Blaes, etc..... Contact : 0495/52.38.29.

#### AUTRE ANNONCE

Vous déménagez, vous changez de décoration ou simplement vous faites des rangements de petits objets, livres, etc..., qui vous encombrant ! Pas de problème, l'amie de Pierre Bossuroy se chargera de venir les chercher chez vous. Grâce à vous, il lui sera possible, tout en s'amusant, d'organiser quelques brocantes. Merci d'avance pour elle - Contact : le soir au 071/32.54.86.

**Si vous souhaitez insérer une annonce, une publicité, un article, un espace vous est réservé dans notre bulletin. Vous pouvez contacter la Présidente.**

**Liste des réunions philatéliques pour 2014.**

**18 SEPTEMBRE, 9 OCTOBRE, 13 NOVEMBRE, 11 DECEMBRE**



**ANNIVERSAIRES**

01/09 Mme COLLE Yvette - 19/09 Mr GALLAND Guy  
22/09 Mr GOIRE André

**AGENDA**

**Du 23 août au 21 septembre** : Le cercle des collectionneurs de Perbais, la commune et l'office du tourisme de Walhain organise une exposition « enfance guerre et propagande ». Les week-ends de 14h à 18h au fenil, rue de la cure à Tourinnes-St-Lambert.

Contact : Mr Franz Bertrand 010/659134 ou Mr Willy Monfils 010/659506.

**Samedi 6 septembre** : Le cercle royal philatélique de Thudinie (Thuin) organise sa bourse des collectionneurs et exposition de 9 à 16h, Ecole de Gozée Là-Haut, Rue de Marchiennes 134a à Gozée Entrée libre – petite restauration – bar. Renseignements : M. JP. Brière 071/51.51.74

**Dimanche 7 septembre** : Le cercle des Collectionneurs Ottinttois organise sa 18<sup>ème</sup> bourse toutes collections de 9 à 16h (110 mètres d'exposants) au Centre Culturel d'Ottignies L.L.N. (en collaboration avec l'administration communale), Avenue des Combattants 41 (face à l'église d'Ottignies) - Entrée gratuite, petite restauration, bar, tombola - Renseignements : M. Briet : 010/61.27.44 ou M. Bertrand 010/65.91.34

**Dimanche 7 septembre** : Le cercle royal philatélique Athois, organise Philathélia (sa 16<sup>ème</sup> bourse) de 9 à 16h, institut Vauban, Avenue Vauban à 7800 Ath. Entrée gratuite – bar – Sandwiches – Repas chaud (réservations souhaitées au 0495/280.479)

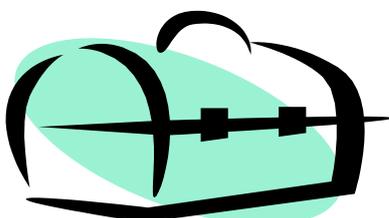
**Dimanche 14 septembre** : Le Cercle Cartophile Enghiennois en partenariat avec la Ville d'Enghein organise de 8h30 à 17h30, sa grande bourse aux cartes postales, livres anciens et vieux papiers – Exposition Enghien, pendant les guerres mondiales du XX<sup>ème</sup> siècle. Parc, Cour des Acacias (situé à l'arrière de la grand 'place).

**Samedi 20 septembre** : La bibliothèque de Nalinnes-Haies organise sa 9<sup>ème</sup> grande bourse des Collectionneurs de 8h30 à 16h, à la salle du Foyer des Haies à 6120 Nalinnes.

Renseignements : Mr Guy Thiry 071/213886 ou Mr Charles Sottiaux 071/213758 ou Mr Marc Henry 071/215199.

**Dimanche 28 septembre** : Centre Culturel Communal de Ligny organise sa 7<sup>ème</sup> grande bourse : cartes postales anciennes – vieux papiers de 8h30 à 13h, Rue du Pirou, 8 à 5140 Ligny. Buvette – petite restauration.

Renseignements : Mr Pierre-Michel Vanderpypen 0486/138414 ou 0496/394177



# REGLEMENT DES VENTES

## Mise en vente lors des réalisations inter membres «VENTE DU MOIS »

Afin d'améliorer la qualité des lots de Belgique proposés aux ventes mensuelles et d'éviter des discussions suite à des erreurs de côtes, qualités et pourcentages, tous les points suivants devront être respectés.

1. Tous les lots **XX** et **X** seront vérifiés et les observations sur leurs qualités seront signalées lors de la vente.
2. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant le 01/01/1961 de qualité PREMIER CHOIX seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur mais sans que ceux-ci ne puissent être inférieurs à 30% de la cote du COB. Si lors du contrôle un lot proposé à la vente présente un défaut et ne répond pas aux critères de premier choix (ex : dents courtes, fraîcheur, rouille ou autres problèmes affectant les timbres et documents), le lot sera retiré de la vente. Pour une vente à la tombola du club ces lots « premier choix », le % pourra être inférieur au 30% voir même gratuit.
3. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant 1961 de qualité DEUXIEME CHOIX dont les défauts ont été signalés **PAR le vendeur lui-même** seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur. Si ces défauts n'ont pas été signalés ou exagérés afin de vendre à moins de 30%, les lots seront retirés de la vente.
4. Les timbres **O** seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur et l'acheteur sera seul responsable d'estimer la qualité lors de l'exposition des lots avant la vente.
5. Les timbres dépareillés seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur comme dans un carnet de circulation.
6. Les cotes devront faire référence à un COB de l'année en cours ou une des deux années précédentes. Faute d'une référence vérifiable dans les COB de ces 3 années les lots seront retirés de la vente.
7. Des lots de séries ou dépareillés, de timbres **XX** ou **X**, peuvent être présentés sous la dénomination « **pour affranchissement** » sans indication des timbres les composants et les prix des lots feront référence à la valeur faciale. Sous cette présentation ces lots seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur ou seront retirés de la vente.
8. Les timbres **X** après 01/01/1961 seront mis en vente uniquement comme « valeur d'affranchissement ».
9. Lors des réunions mensuelles un membre **PRESENT** pourra présenter à un autre membre présent tout élément philatélique au prix qu'il désire.

Il est recommandé de placer les timbres dans des cartons genre "HAWID" ou autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastique ou en papier sont conseillées. (Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en €.

Les centimes des prix en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.

Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser à la présidente pour vous en procurer).

**Nous insistons sur le fait que les vendeurs doivent être membres.** Les lots doivent être remis à Madame Isabelle Galland-Leysen ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

***Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de la Présidente au 071/21.74.29.***

**REMARQUE GENERALE** : Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, **il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.**

**Nous rappelons que, pour les ventes, chaque vendeur et / ou acheteur est responsable des échanges qu'il effectue. Chaque membre est tenu avant de quitter la réunion, de vérifier leurs achats de timbres, qu'ils soient mis en vente, ou achetés. Le comité n'est en rien responsable des litiges qui pourraient survenir en raison d'un éventuel mauvais état des timbres vendus.**

**Il est aussi rappelé que le trésorier ne peut pas faire de crédit lors des ventes. Chaque membre doit être en mesure d'honorer ses enchères.**

Pour de bonnes réunions conviviales et sans quiproquo, nous comptons sur votre fair-play et vous remercions d'avance pour votre compréhension



## Championnat National de Philatélie 2014.

Avec bourse d'échange internationale.  
Du 3 au 5 octobre 2014

Prévente des timbres Postes:

3.10 - Le monde du Train

4.10 - Le petit Spirou

5.10 - La Grande Guerre

Matériel philatélique exceptionnel sur les  
trois premiers mois de la guerre.

*Dans la « Stadsfeestzaal Aarschot »  
Demervallei 14  
3200 Aarschot*

Bar - Restauration - Parking

Pour plus d'information - [www.brabantphil14.be](http://www.brabantphil14.be)



Onder de Hoge Bescherming van Zijne Majesteit de Koning  
Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi.



N°	Nb	PAYS	DESCRIPTION	ETAT	COTE	Pr.Dép.	Pr.V.	Vend.
1	6	BELGIQUE	N° 1102 / 1107	X	10,95	3,50		
2	8	BELGIQUE	N° 1139 / 1146	XX	15,00	4,50		
3	6	BELGIQUE	N° 1176 / 1181	XX	21,00	7,00		
4	9	BELGIQUE	N° 1627 / 1635 SANS GOMME	(X)	6,50	1,75		
5	2	BELGIQUE	N° BL 13 ET 14	X	14,00	4,00		
6	1	BELGIQUE	N° BL 33	XX	6,00	1,80		
7	1	BELGIQUE	N° BL 35	X	3,00	0,90		
8	2	BELGIQUE	N° BL 36 ET 37	XX	8,25	2,40		
9	1	BELGIQUE	N° BL 47	XX	2,00	0,60		
10	1	BELGIQUE	N° BL 59 OBLI 1er JOUR	0	5,00	1,00		
11	1	BELGIQUE	N° BL 52	XX	1,20	0,50		
12	9	BELGIQUE	N° 1627 / 1635	XX	6,50	2,50		
13	3	BELGIQUE	N° 1605 / 1607	XX	2,00	0,60		
14	1	BELGIQUE	N° 1944 TINTIN AVEC N° DE PLANCHE	XX	2,25	0,75		
15	3	BELGIQUE	N° 1966 / 1968 AVEC N° DE PLANCHE	XX	1,50	0,55		
16	2	BELGIQUE	N° 1972 ET 1973 AVEC N° DE PLANCHE	XX	3,00	1,00		
17	5	BELGIQUE	FDC BELGICA 72	0		1,50		
18	3	RWANDA	N° 482 / 484 EXPO PHILA BELGICA 72	XX	6,00	1,80		
19	1	SENEGAL	N° BF 9 EXPO PHILA BELGICA 72	XX		1,00		
20	4	FRANCE	N° 1830 / 1833	XX	5,00	1,50		
21	1	BELGIQUE	CARTE SOUVENIR N° 2579 HK	0	32,50	10,00		
22	1	BELGIQUE	N° 1686 V1 LUPPI	XX		4,00		
23	1	BELGIQUE	N° 1686 V2 LUPPI	XX		3,00		
24	3	BELGIQUE	N° S 16 / 18	X	17,50	5,25		
25	6	BELGIQUE	N° S 20 / 25	X	5,50	1,65		
26	4	BELGIQUE	N° S 32 / 35	X	1,35	0,20		
27	12	BELGIQUE	N° 556 / 567	XX	12,50	3,75		
28	9	BELGIQUE	N° 661 / 669 BDF	XX	6,50	2,00		
29	2	BELGIQUE	N° 623 ET 624 BDF	XX	10,00	3,00		
30	1	BELGIQUE	N° 713A	XX	17,50	5,25		
31	2	BELGIQUE	N° 456 ET 457 A VOIR N° 456 COIN SUP GAUCHE	XX	2,00	0,60		
32	1	BELGIQUE	N° 602	XX	18,00	5,40		
33	4	BELGIQUE	N° 1470 / 1473	XX	2,05	0,60		
34	2	BELGIQUE	N° 2006 ET 2007	XX	3,50	1,10		
35	1	BELGIQUE	N° 2236	XX	29,00	8,50		
36	4	BELGIQUE	N° 2273 / 2276 + VIGNETTE SIRENE	XX	3,25	1,10		
37	1	BELGIQUE	N° CARNET 31	XX	12,00	3,60		
38	2	BELGIQUE	N° 613 ET 614	X	2,75	0,90		
39	6	BELGIQUE	N° 1233 1238	X	5,60	1,80		
40	6	BELGIQUE	N° 1437 / 1442	X	3,00	0,90		
41	1	BELGIQUE	CARTE SOUVENIR TP N° 1930 21/07/1979	0		0,50		
42	1	BELGIQUE	FDC TP N° 1931 PORTES OUVERTES 23/09/1979	0		1,00		
43	1	BELGIQUE	FDC TP N° 1758 30/09/1978	0		2,00		
44	1	BELGIQUE	FDC LUXE TP N° 1758 SIGNE 22/04/1978	0		3,00		
45	1	BELGIQUE	FDC LUXE TP N° 1859 05/11/1977	0		1,50		
46	1	BELGIQUE	FDC OR TP N° 2018 19/09/1981	0		1,50		
47	1	BELGIQUE	FDC OR TP N° 2020 10/10/1981	0		2,50		
48	1	BELGIQUE	FDC OR TP N° 2021 13/06/1981	0		2,00		
49	1	BELGIQUE	FDC OR TP N° 2204 18/10/1986	0		2,50		
50	2	BELGIQUE	N° 351 ET 352 INFANTERIE	X	160,00	48,00		

**PC : PRIX COTE PD : PRIX DE DEPART QUAL : QUALITE DU TIMBRE  
XX : NEUF SANS CHARNIERE X : NEUF AVEC CHARNIERE O : OBLITERE**

## Sorties philatéliques du 9 septembre 2014



Ceci est un timbre (Carnet artistique R. MAGRITTE)

# GRAND-PLACE D'ANVERS (Promotion de la philatélie)



## Le DC 4 Skymaster

Jean OTH, (Membre décédé de l'Académie de Philatélie de Belgique)



### LA CRÉATION

Dans l'entre-deux-guerres, alors que l'aviation commerciale prenait vraiment son essor, des compagnies américaines s'accordèrent avec Douglas pour étudier la possibilité de créer un quadrimoteur apte à transporter une cinquantaine de passagers sur une distance de 3.500 km. Alors que la firme planchait toujours sur le DC-3, son successeur fut mis en chantier. Et les travaux aboutirent à la création du DC-4, connu aussi sous la version militaire C-54 Skymaster.



### L'APPAREIL

Le DC-4 est un quadrimoteur muni de quatre moteurs en étoile Pratt et Whitney développant chacun 1.450 CV. Il fut mis en service en 1942 et Douglas en construisit jusqu'en 1947. Il fut le premier avion de la firme à abandonner la roulette de queue pour se doter d'un tricycle avec roue sous le nez. A l'origine, on lui avait prévu une triple dérive (comme en eurent les "Constellation" de Lockheed) mais cela fut ensuite abandonné. Le luxe recherché avait amené les concepteurs à imaginer non seulement une pressurisation totale mais également la mise à disposition des passagers de rasoirs, de fers à friser, de penderies, de cabinets de toilette et de salles d'eau. Mais tout cela fut jugé inutile lorsqu'on passa à la production en série.



On retrouve le DC-4 sous le nom de Canadair North Star ou encore sous celui d' Aviation Traders ATL-98 Carvair. L'appareil permit le développement des futurs DC-6 et DC-7.



Il mesurait 28,60 m de long, 8,40 m de haut et son envergure atteignait 35,81 m. Il pouvait transporter jusqu'à 45 passagers assis ou comporter 30 couchettes pour les vols de nuit. Avec 14 tonnes et demies de fret, cela lui donnait un poids maximum au décollage de plus de 33 tonnes. Sa vitesse de croisière atteignait 365 km/h et, voyageant au mieux à 6.800 mètres, il bénéficiait d'une autonomie de plus de 6.800 km.



### EN BELGIQUE

La SABENA disposa progressivement de douze DC 4 Skymaster. Le premier fut mis en service le 24 février 1946 sur la ligne Bruxelles-Lagos-Léopoldville. C'était le premier appareil de ligne belge sur lequel se trouvait une hôtesse.

Le 5 avril 1947 c'est un de ses DC-4 qui effectua la première liaison sans escale de Ne-York à Bruxelles en 15 h 55. Et la ligne fut inaugurée le 4 juin avec deux escales à Shannon et à Gander.



### PHILATÉLIE

La poste belge a utilisé la silhouette du DC-4 sur les timbres consacrés à la poste aérienne mais aussi sur d'autres timbres. C'est ainsi qu'on la trouve sur le tarmac, avec un hélicoptère Sikorsky ainsi que dans le ciel des "Exportations".



## La Douglas Aircraft Cy

Douglas Aircraft Company est un avionneur dont la fondation remonte à 1921. La société se développa rapidement. En 1924, un avion Douglas effectuait le premier tour du monde aérien. Dès le début, cette compagnie construisit des avions pour l'U.S.Navy. De plus, elle se lança dans l'aviation commerciale. Après avoir sorti un bimoteur commercial, le DC-2 en 1934, elle créa en 1936 le DC-3, dont près de onze mille exemplaires sortirent de ses usines. On peut y ajouter les DC-

3 fabriqués au Japon et en URSS. La Douglas ne s'est pas limitée à ses propres créations. Cette société fabriqua aussi des Boeing B-17 et B-47. Elle fut également pionnière dans divers domaines tels que les sièges éjectables ou les missiles. Au total, la firme créa quarante avions différents, dont les commerciaux les plus remarquables sont, outre le DC-3, toute la série des DC jusqu'au DC-9 ainsi que les transporteurs C-54 Skymaster, C-124 Globemaster II et C-133 Cargomaster. Au niveau

militaire, l'armée américaine et l'U.S.Navy bénéficièrent de nombreux modèles.

En 1967, la société fut en proie à de gros problèmes de production des modèles DC-8 et DC-9, tandis que l'armée lui réclamait avec insistance la production de A-4 Skyhawk, utilisés dans la guerre du Vietnam. Douglas accepta de fusionner avec Mc Donnell, ce qui donna naissance à la McDonnell Douglas.

Trente ans plus tard, cette dernière était avalée par le géant Boeing.

## Un grand oublié, le DC 3, alias C 47

*Le DC-3 est un avion qui a réellement marqué son temps. Pendant la deuxième guerre, ce fut un appareil de transport tant de matériel que de troupes. Après le conflit, il fut utilisé par de nombreuses compagnies aériennes. La SABENA en fit largement usage pendant des années. C'est grâce à lui qu'elle put se relancer après la guerre. Et pourtant, il n'eut jamais les honneurs de figurer sur un timbre belge*

Le DC-3 et le C-47 sont un seul et même appareil, étant entendu que le C-47 est la version militaire du DC-3. Selon la légende, cet avion est né d'une remarque faite par le président d'American Airlines à son ingénieur en chef, lorsqu'il lui lança : " Bill, ce dont nous avons besoin c'est d'un DC-2 à couchettes" (SIC de Internet). Comme le fuselage du DC-1 avait été allongé, il pouvait aussi être plus large et recevoir deux rangées de couchettes. Et cela répondait à un besoin dans les longs trajets qu'effectuaient les appareils, même au sein des Etats-Unis. Il fallut un certain temps pour que Douglas puisse mettre le DC-3 en chantier. Mais, dès les premières sorties d'usine, l'appareil fut la cible de l'armée, et l'on construisit les versions militaires C-47 (qui s'appela Dakota dans la Royal Air Force quand celle-ci en passa commande)

On relèvera particulièrement certaines de ses caractéristiques.

Deux moteurs Pratt & Wittney de 850 CV lui octroient une vitesse de croisière d'environ 300 km/h pouvant atteindre 370 km/h au maximum.

Il peut transporter de 20 à 32 passagers et 3855 kg de charge utile. Il croise à une altitude de 2.450 m et son rayon d'action est de 2.500 km. D'une envergure avoisinant les vingt-neuf mètres, il mesure près de vingt mètres de long et un peu plus de cinq mètres de haut. Son poids à vide fait

sept tonnes et demies. Il atteint douze tonnes à pleine charge.

La robustesse et les possibilités de cet appareil sont telles qu'il fut utilisé sur tous les fronts. Opérations aéroportées, traction de planeurs de combat, Pont aérien de Belin en 1948 et enfin guerre du Vietnam : rien ne fut épargné ce vaillant serviteur de l'armée. Actuellement, il en existe encore près de quatre cents en activité dans le monde entier.





# NOTRE 8<sup>ème</sup> MARCHE DE L'ARTISANAT ET DE NOEL

Aura lieu en la **Salle de l'Élysée**  
Place de Beignée – (derrière le restaurant « Le  
Hussard ») à **6120 Beignée.**

**Le 29 novembre 2014 de 11 à 19 h.**

**Le 30 novembre 2014 de 11 à 17 h.**

Entrée gratuite - accessible aux personnes  
à mobilité réduite - Parking aisé  
Bar pistolet

**Renseignements 0474/33.87.95 - 071/21.74.29**

**Email : [lestimbres@hotmail.com](mailto:lestimbres@hotmail.com)**

**Site web : [www.lestimbres.be](http://www.lestimbres.be).**

Organisé par le Cercle Philatélique  
« LES TIMBRES » D'Ham-sur-Heure/Nalines

